

# CONSEILS POUR L'ÉPREUVE DE CONDUITE

## RAPPEL

L'examen écrit est valable pour 3 passages de conduite sur une période de 1 an.

Au bout de 3 échecs ou si 1 an après la réussite à l'examen écrit vous n'avez pas validé la conduite, vous devez repasser l'examen écrit.

Toute absence à l'examen de conduite comptera comme un ajournement sauf dans le cas où vous pouvez fournir un arrêt de travail dans un délai maximum de 10 jours.

La chambre des métiers acceptera au maximum 3 arrêts de travail pour un même candidat, au-delà ce sera considéré comme un ajournement.

Le fait de donner un arrêt de travail ne prolonge pas la durée de 1 an pour obtenir la conduite.

## **Préambule**

Les points de départ des épreuves :

Place de Breteuil (7<sup>ème</sup>)

Place Vauban (7<sup>ème</sup>)

Avenue de Lowendal (15<sup>ème</sup>)

*Attention : D'autres points de départs peuvent être définis par la chambre des métiers*

Ces points de départ ne doivent pas être occupés par les écoles et les candidats non convoqués. Il sera demandé par les représentants de l'administration, à ceux qui ne devraient pas être là, de quitter la station

## ATTENTION

Vous n'êtes autorisé à vous rendre sur le point de départ de l'examen de conduite **que le jour de votre épreuve** à l'heure indiquée sur votre convocation et vous êtes priés de partir dès que votre épreuve de conduite est terminée.

En aucun cas vous ne pouvez venir voir comment se déroulent les épreuves pour les autres candidats. La chambre des métiers nous a signalé qu'elle prendrait des sanctions envers les candidats empêchant le bon déroulement des épreuves.

## PREPARATION A L'ÉPREUVE PRATIQUE

Je prépare la veille de l'examen

1. Mon permis de conduire EN BON ETAT (ni déchiré, ni plastifié, ni scotché)
2. Ma carte d'identité ou ma carte de séjour
3. Ma convocation
4. Mon plan

# **LE JOUR DE L'EXAMEN DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

Je me présente muni de ma pièce d'identité et du permis de conduire et de la convocation. L'absence d'une seule de ces pièces sera considérée comme un ajournement.

*Une tenue correcte est indispensable*, la tenue recommandée est : costume, cravate, chaussures de ville et bien rasé, **DONC** pas de basket ni de chaussures ouvertes, pas de casquette, pas de jeans autre que noir ou de jean troué, pas de tee-shirt.

## **Les heures des épreuves**

*Les épreuves du matin débutent à partir de 9 heures ; et celles de l'après-midi à partir de 14 heures.*

## **La composition du jury d'examen dans les véhicules**

*Dans chaque véhicule siège un représentant de la chambre des métiers et un représentant des organisations professionnelles.*

## **Plans**

*Le candidat doit venir avec son plan B26. Aucune annotation ne sera tolérée.*

## **Avant le déroulement de l'épreuve (entrée du candidat dans le véhicule)**

Je monte dans le véhicule, je salue cordialement la commission d'examen. Je leur donne mes papiers (permis, pièces d'identité et convocation).

Avant de débiter l'épreuve, chaque représentant dit un mot d'accueil aux candidats qu'il va évaluer.

Pendant ce temps, le représentant de l'organisation professionnelle vérifiera le dispositif de double commande du véhicule école.

## **Pendant le déroulement de l'épreuve (présence du candidat dans le véhicule)**

Le représentant de la chambre des métiers dans le véhicule vérifie les papiers d'identité et le permis de conduire du candidat et sa convocation. Pendant ce temps, le candidat s'installe au volant (réglage du siège et des rétroviseurs intérieur-extérieur).

## **Avant de commencer l'épreuve**

Je m'assure que le compteur est bien en position libre, dans le cas contraire je le mets à LIBRE.

## **Manipulation de l'horodateur**

Le candidat une fois installé au volant, débute fictivement sa journée de chauffeur de taxi à la demande du représentant de la chambre des métiers.

Cas particulier : Le candidat dispose de 3 minutes pour mettre en marche l'horodateur. Le fait de ne pas pouvoir allumer l'horodateur entraîne la fin de l'épreuve.

**Ensuite j'appuie sur le premier bouton en haut à droite puis je lâche.**



**L'appareil affiche :**



**J'appuie sur le 3<sup>ème</sup> bouton et Restez le doigt appuyé sur le bouton**



**L'appareil affiche :**



**Restez le doigt appuyé sur le bouton 3**  
**L'appareil affiche :**



**Restez le doigt appuyé sur le bouton 3**  
**L'appareil affiche :**



**Dès que l'appareil affiche HORO je lâche le bouton**

**J'appuie une pression courte sur le bouton 1 et je lâche immédiatement**  
**L'appareil affiche :**



**Puis L'appareil affiche :**



**A ce moment-là, j'appuie une courte pression sur le bouton 3 et je lâche immédiatement**

**L'appareil affiche l'heure de fin de service : ATTENTION RETENEZ BIEN L'HEURE AFFICHEE**



**Puis L'appareil affiche :**



**L'appareil est en fonction.**

**ATTENTION** : il se peut que l'examineur vous demande à quelle heure vous avez commencé votre service ou à quelle heure vous allez finir. Faîtes attention l'heure de fin de service affichée sur l'appareil n'est pas l'heure réelle de fin. Cet appareil a une programmation spéciale pour les écoles et le service ne dure que 30 mn au lieu de 11h.

Ensuite il peut également vous demander à quelle heure vous pourrez reprendre un nouveau service et le quantième du prochain service. N'oubliez pas qu'il faut un minimum de 6h de repos entre 2 prises de service et un changement de quantième. Le formateur vous donnera le quantième du jour avant de monter dans la voiture.

*Exemple 1 : l'appareil affiche FIN DE SERVICE 3h41 et le quantième du jour est 49 (donc le quantième de début de service est 48 puisque j'ai commencé la veille), le début de service était donc 16h41 la veille. Donc après 6 heures de repos je pourrai reprendre un service à 9h41 sur le quantième 49.*

*Exemple 2 : l'appareil affiche FIN DE SERVICE 13h20 et le quantième du jour est 49, le début de service était à 2h20. Je ne pourrai reprendre un nouveau service qu'au changement de quantième donc à minuit sur le quantième 50.*

Donc si je fini ma journée entre 11h et 18h la prise du nouveau service sera toujours 00h00.

Le quantième correspond au début de service, il restera le même pendant tout le service et ne changera qu'à la prochaine prise de service.

**Question : Que signifie le quantième ?**

Réponse : C'est le nombre de jours écoulés depuis le 1er janvier de l'année en cours jusque aujourd'hui

**Question : Avez-vous la possibilité d'établir une coupure ?**

Réponse : je peux faire 3 coupures et chacune doit être au minimum de 30 minutes et au maximum de 5 heures au cumul des 3.

### ***Tirage au sort d'une destination et établissement de l'itinéraire***

Le candidat tire au sort une des dix enveloppes détenues par le représentant de la chambre des métiers dans le véhicule. Ensuite il lui redonne et choisit un chiffre entre 1 et 10 afin de déterminer la rue exacte de destination. Le candidat dispose de 6 minutes pour établir son itinéraire aller/retour. Dès que le candidat est prêt, il peut démarrer la course. Le plan est alors rangé dans la portière du véhicule (ou à tout endroit ne gênant pas la conduite).

Cas particulier : Si le candidat n'a pas réussi à trouver la rue dans l'index ou le plan (ou n'a pas réussi à établir un itinéraire pour s'y rendre), le représentant de la chambre des métiers prononce la fin de l'épreuve.

**Lorsque j'ai trouvé l'adresse** et mémoriser le parcours (Selon l'examineur certains vous demandent d'utiliser le GPS d'autres pas), prêt à effectuer la course, j'enclenche l'horokilométrique (compteur) et pour cela j'appuie sur le premier bouton afin d'afficher le tarif A et 2 fois afin d'afficher le tarif B si je pars avant 10h (tarif de nuit), le même bouton servira à faire passer les tarifs. Ne pas oublier à 10h de mettre le tarif A.



### **Le Compteur affiche le TARIF A**

A partir de cet instant **la course débute**, je me souviens que je vais devoir beaucoup converser avec la commission d'examen, et surtout être cordial et bavard tout en respectant les règles de sécurité et de confort.

#### **Question : Que signifie la lettre de couleur sur le compteur**

Réponse : C'est la lettre de réactualisation qui prouve que le compteur est bien au tarif en vigueur, cette lettre et sa couleur changent chaque fois que les tarifs changent.

#### **Question : le chiffre 75 correspond à quoi ?**

Réponse : c'est l'indication d'un taxi parisien

#### **Lorsque la course est terminée**

J'ai ramené les examinateurs au point de départ, je mets le compteur à la position paiement en appuyant sur le 4<sup>ème</sup> bouton. Il me demande combien ils doivent payer. S'il y en a, des suppléments légaux j'appuie une seconde fois sur le 4<sup>ème</sup> bouton pour voir la somme totale et j'annonce la somme en précisant « s'il vous plaît messieurs-dames » et si la commission me le demande je leur délivre une note de course en appuyant sur le bouton 3. Je leur remets l'exemplaire client et je conserve l'exemplaire chauffeur pendant 2 ans. En aucun cas je ne dois donner le double de mon bulletin ou délivrer un bulletin vierge ou non complètement rempli.

## **Pour mettre le compteur à PAIEMENT j'appuie sur le bouton 4**



## **Compteur en position PAIEMENT (prix course minimum)**

### **A l'issue du parcours du candidat (retour à la station de départ)**

La fin de l'épreuve est prononcée par le représentant de la chambre des métiers dans le véhicule qui rend à ce moment les papiers au candidat.

## **Vous trouverez sur les pages suivantes**

- Description de l'appareil
- Les tarifs en vigueur (à savoir par cœur) , tarifs kilométriques et horaire, suppléments, forfaits
- Les cartes rive droite, rive gauche (il faut savoir se situer)
- Les gares parisiennes, il faut savoir où elles sont situées et quelles régions ou grandes villes elles desservent
- Le référentiel des compétences qui vont vous être demandées lors de l'épreuve pratique
- La grille qui est utilisée par les examinateurs pour noter l'épreuve de conduite

# DESCRIPTIF DE L'APPAREIL



## 1. Boutons poussoirs

- BP1 choix du tarif, forfait, réservation
- BP2 pour ajouter le supplément de passager et à confirmer les coupures
- BP3 mise en service de l'appareil et impression du ticket
- BP4 paiement et éteindre le taximètre

## 2. Zone d'affichage du tarif

## 3. Zone d'affichage du montant des suppléments

## 4. Zone d'affichage du prix

## 5. Zone d'affichage des informations d'états « A PAYER » et « TOTAL A PAYER »

## 6. Vignette de contrôle de conformité de l'appareil avec fin de validité

## 7. Département, indiquant que c'est un taxi Parisien

## 8. Lettre de réactualisation des tarifs

## 9. Indication que le montant indiqué est le total suppléments inclus obtenu après 2 appuis sur le bouton 4

# TARIF 2022

TARIF	PRIX AU KM	VITESSE DE CONJONCTION	PRISE EN CHARGE 2.60 € pour	CHUTE DE 0,10 € TOUS LES
A	1.13 €	31.07 Km/h	250 mètres	88.50 mètres
B	1,47 €	31.25 Km/h	192.18 mètres	68.03 mètres
C	1,66 €	22.59 Km/h	170.18 mètres	60.24 mètres

En dessous de la vitesse de conjonction le client paie	La vitesse de conjonction est égale au	Au-dessus de la vitesse de conjonction
A. 35.11 € pour une heure B. 45.95 € pour une heure C. 37.50 € pour une heure	Tarif horaire divisé par le tarif kilométrique	le client paie au tarif A : 1.13 € par km au tarif B : 1,47 € par km au tarif C : 1,66 € par km

La lettre de couleur est la lettre de réactualisation. Elle prouve que l'horokilométrique est au tarif en vigueur, elle change chaque fois que les tarifs changent. En 2022 la lettre est un **G de couleur bleue**

Le montant minimum de perception pour une course en taxi est fixé à 7.30 €, suppléments compris.

## LES SUPPLEMENTS LEGAUX

Ils s'ajoutent à la somme indiquée au compteur. Ils sont au nombre de trois :

- \* 4 € pour le transport de tout passager, à partir de la cinquième personne
- \* 4 € pour une réservation immédiate (lorsque le client demande un taxi au plus vite sans préciser d'heure de rendez-vous)
- \* 7 € pour une réservation à l'avance (lorsque le client demande un taxi à une heure fixe)

Les forfaits de réservation ne s'appliquent que dans la zone de prise en charge des taxis parisiens (paris et les 80 communes)

## LA PERIODE D'ATTENTE

La période d'attente commandée par le client correspond à toute période, comprise entre le début et la fin de la prestation, pendant laquelle le taxi est à l'arrêt ou en stationnement à la demande du client. Le prix maximum horaire applicable est celui pour les périodes où la marche du véhicule est ralentie.

*On entend par « début de la prestation » :*

1. En l'absence de réservation, l'heure de la prise en charge
2. Pour une réservation immédiate, l'heure à laquelle le client est informé que le taxi est arrivé au lieu de rendez-vous
3. Pour une réservation à l'avance, l'heure du rendez-vous ou, en cas de retard du taxi, l'heure à laquelle ce dernier est arrivé au lieu de rendez-vous

**Exception :**

Par dérogation, si le client demande expressément un arrêt ou un passage du taxi dans un lieu de son choix, la tarification forfaitaire n'est pas appliquée.

Elle peut également, selon des modalités précisées par le préfet de police, ne pas être appliquée en cas de changement de destination ou d'un détour à la demande expresse du client si cette demande est effectuée après le début de la course.

La réservation, le détour, l'attente et le changement de destination s'ajoute au prix du forfait.

**LES FORFAITS AEROPORTS**

Les forfaits s'appliquent aux courses dont l'origine est l'enceinte de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle ou celle de l'aéroport de Paris-Orly et dont la destination est la commune de Paris. Elles s'appliquent également aux courses dont l'origine est la commune de Paris et la destination est l'enceinte de ces mêmes aéroports.

Le prix des courses est déterminé avant la prestation et ne peut excéder les montants maximum prévus par arrêté. Peuvent toutefois s'y ajouter les suppléments et le prix de la période d'attente commandée par le client.

Ces prix sont identiques à destination et en provenance des aéroports. Ils sont différenciés selon que le lieu de prise en charge ou de destination est localisé au nord ou au sud de la Seine.

*L'application des tarifs est signalée, à l'extérieur du véhicule par l'illumination de la lettre A du dispositif répéteur lumineux de tarifs dans les cas suivants :*

- *Tarifification forfaitaire sauf le cas échéant pendant la période d'attente commandée par le client ;*
- *Pour la réservation du taxi, pendant la période précédant le début de la prestation.*

**Exception :**

Par dérogation, si le client demande expressément un arrêt ou un passage du taxi dans un lieu de son choix, la tarification forfaitaire n'est pas appliquée.

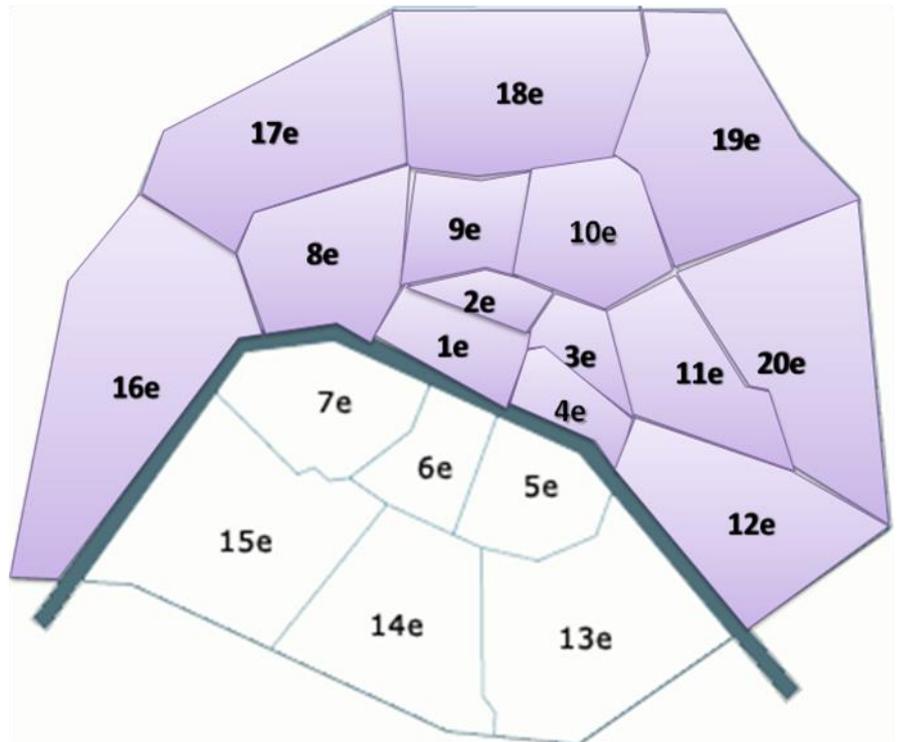
Elle peut également, selon des modalités précisées par le préfet de police, ne pas être appliquée en cas de changement de destination ou d'un détour à la demande expresse du client si cette demande est effectuée après le début de la course.

La réservation, le détour, l'attente et le changement de destination s'ajoute au prix du forfait.

## NORD : LA RIVE DROITE DE PARIS

**Paris-Charles de Gaulle  
Ou Charles de Gaulle-Paris  
53.00 euros**

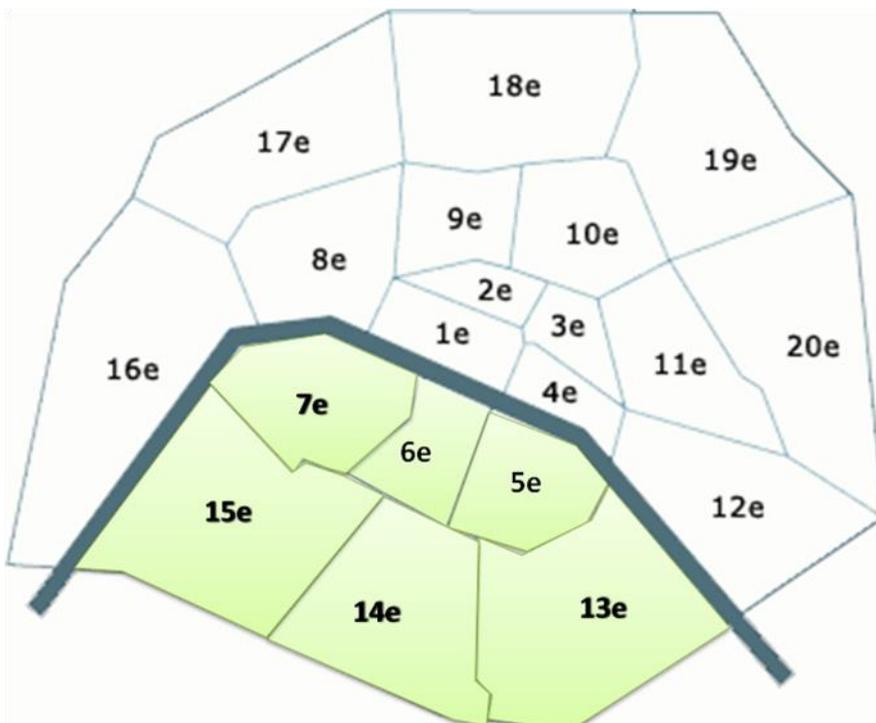
**Paris-Orly  
Ou Orly-Paris  
37.00 euros**



## SUD : LA RIVE GAUCHE DE PARIS

**Paris-Charles de Gaulle  
Ou Charles de Gaulle-Paris  
58.00 euros**

**Paris-Orly  
Ou Orly-Paris  
32.00 euros**



# LES GARES PARISIENNES



## **Gare Saint-Lazare**

**Place Gabriel Péri 8<sup>ème</sup>**

Rue d'Amsterdam 8<sup>ème</sup> (entrée des clients avec bagages)

Rue Saint-Lazare 8<sup>ème</sup> (entrée des clients sans bagages)

Le trafic Grandes lignes a toujours été minoritaire par rapport au trafic de banlieue, contrairement aux autres gares tête de ligne parisiennes. Elle dessert l'essentiel de la Normandie, hormis le sud de la Basse-Normandie dont les trains à destination de Granville sont originaires de la gare de Paris-Montparnasse.

### GRANDES LIGNES NATIONALES

Cherbourg	Lisieux	Dieppe	Evreux	Le Havre	Vernon
Caen	Saint-Lô	Deauville	Trouville	Rouen	

# Gare du Nord

Rue de Dunkerque 10<sup>ème</sup>

Le trafic régional à Paris-Nord se répartit en deux espaces : la gare souterraine accueille le trafic assuré par les lignes B et D du RER. La gare de surface, accueille les trains des lignes H et K du Transilien. Ces lignes assurent des services vers la Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise, la Seine-et-Marne et l'Oise. Elle dessert principalement le nord de la France, l'Angleterre (Eurostar), la Belgique et les Pays Bas (Thalys).

## GRANDES LIGNES NATIONALES

Amiens	Busigny	Dunkerque	Cambrai	Lille	Valenciennes
Boulogne	Calais	Laon	Compiègne	Saint-Omer	Saint-Quentin
Arras	Creil	Longueau	Maubeuge	Beauvais	

## GRANDES LIGNES INTERNATIONALES

Bruxelles	Londres	Cologne	Liège	Mons	Amsterdam
-----------	---------	---------	-------	------	-----------

# Gare de l'Est

Rue du 8 mai 1945 10<sup>ème</sup>

Place du 11 novembre 1918 10<sup>ème</sup>

Le trafic des grandes lignes est réparti sur deux zones : la zone jaune, située en face de la halle voyageur *Alsace*, dessert principalement les trains en directions de l'Alsace et de l'international. la zone bleue, située en face de la halle *Saint-Martin*, est destinée aux trains vers la Lorraine et la Champagne-Ardenne.

## GRANDES LIGNES NATIONALES

Metz	Nancy	Bar le Duc	Forbach	Troyes	Mulhouse
Strasbourg	Reims	Saint-Dizier	Saverne	Vesoul	Saint Dié des Vosges

## GRANDES LIGNES INTERNATIONALES

Moscou	Bâle	Zurich	Budapest	Bucarest	Luxembourg
Istanbul	Minich	Berlin	Francfort	Stuttgart	

# Gare de Lyon

Bd Diderot 12<sup>ème</sup>

C'est à la fois une gare de grandes lignes assurant la desserte d'un grand quart Sud-Est de la France. , une gare internationale (Suisse et aussi l'Italie et l'Espagne) et une gare du réseau Transilien. La gare de Lyon est aussi la tête de ligne des TGV Sud-Est, Rhône-Alpes et Méditerranée

## GRANDES LIGNES NATIONALES

Nice	Lyon	Avignon	Macon	Saint-Étienne
Dijon	Toulon	Besançon	Grenoble	Clermont-Ferrand
Nevers	Valence	Marseille	Annecy	Montpellier

## GRANDES LIGNES INTERNATIONALES

Genève	Berne	Lausanne	Milan	Turin
Barcelonne	Figueiras			

# Gare de Bercy

Bd de Bercy 12<sup>ème</sup>

Elle est une annexe de la gare de Lyon. Construite durant les années 1970, elle est spécialisée dans le service « auto-trains », qui prend en charge les véhicules des voyageurs (voitures, motos, scooters...) et les transporte jusqu'à une autre gare de type auto-trains.

## GRANDES LIGNES NATIONALES

Dijon	Nevers	Auxerre	Avallon	Clamecy	Corbigny	Laroche-Migennes
-------	--------	---------	---------	---------	----------	------------------

Auto-Trains : dessert les gares d'Avignon, Biarritz, Bordeaux, Briançon, Brive, Fréjus, Saint-Raphaël, Lyon, Marseille, Narbonne, Nice, Toulon et Toulouse.

*Pullman-Orient-Express* : (dîners-voyages vers Reims, Chartres, Épernay, Fontainebleau, etc.).

## GRANDES LIGNES INTERNATIONALES

Trains de nuit : Bologne, Florence, Pise, Rome, Milan et Venise avec correspondances maritimes vers la Grèce, la Syrie et l'Égypte.

# Gare d'Austerlitz

Quai d'Austerlitz 13<sup>ème</sup>

La gare d'Austerlitz comprend une gare de surface affecté au trafic de grandes lignes et au service de la grande banlieue ; la grande verrière est classée monument historique. Cependant, sa partie centrale abrite désormais un parc de stationnement ; une gare souterraine affectée au service de la ligne C du RER.

La plupart des trains de nuit à destination de l'Espagne et du sud de la France partent de la gare d'Austerlitz .

## GRANDES LIGNES NATIONALES

Toulouse	Limoges	Blois	Cahors	Bourges	Brives la Gaillarde
Perpignan	Montauban	Montluçon	Orléans	Tours	Châteauroux

## GRANDES LIGNES INTERNATIONALES

Gérone	Madrid	Burgos	Andorre	Barcelone
--------	--------	--------	---------	-----------

# Gare Montparnasse

La gare est composée de trois zones

**Montparnasse I - Porte Océane** Il s'agit de la gare principale pour la charge et la dépose des clients accessible depuis le Bd de Vaugirard 15<sup>ème</sup>

**Montparnasse II – Pasteur** La zone Pasteur est accessible par une voie dépose-minute pour les automobiles et les taxis accessible par la place des 5 martyrs du Lycée Buffon 15<sup>ème</sup>

**Montparnasse III – Vaugirard** La zone Vaugirard est située au sud-ouest du boulevard Pasteur ; En général, cette gare est affectée aux trains en provenance ou à destination d'Argentan ou Granville. Accessible par la rue du Cotentin 15<sup>ème</sup>

## GRANDES LIGNES NATIONALES

Granville	Rennes	Brest	Saint-Malo	Lorient	Châtelleraut
Le Mans	Laval	Nantes	Le Croisic	Arcachon	Les-Sables-d'Olonne
Tarbes	Dax	Chartres	La Rochelle	Poitiers	Futuroscope
Quimper	Niort	Tours	Angoulême	Bordeaux	La Roche-sur-Yon
Libourne	Agen	Angers	Bayonne	Biarritz	Saint-Jean-de-Luz
Hendaye	Pau	Toulouse	Montauban	Lourdes	Saint-Nazaire

## GRANDES LIGNES INTERNATIONALES

vers les pays étrangers, les trains desservent : l'Espagne (Irun) par TGV avec correspondance vers Saint-Sébastien et Madrid; le Portugal par la liaison Sud-Express assurée par TGV de Paris à Hendaye/Irun.

grandes gares parisiennes

- Gare Saint-Lazare
- Gare Montparnasse
- Gare d'Austerlitz
- Gare de Bercy
- Gare de Lyon
- Gare de l'Est
- Gare du Nord

- Terminus :**
- de liaison TGV
  - de liaison TER ou Corail
  - de liaison Transilien



**Zones desservies directement par les grandes gares parisiennes**

- Gare Saint-Lazare
- Gare Montparnasse
- Gare d'Austerlitz
- Gare de Bercy
- Gare de Lyon
- Gare de l'Est
- Gare du Nord

**Terminus :**

- de liaison TGV
- de liaison TER ou Corail
- de liaison Transilien

# **REFERENTIEL DE COMPETENCES DE L'ÉPREUVE PRATIQUE**

## **A - CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE**

### **A – 1 Élaboration et suivi du parcours**

- ✓ Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients ;
- ✓ Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire), et utiliser un plan ou une carte routière ;
- ✓ Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux ...).

### **Compétences spécifiques taxis**

- ✓ Construire immédiatement, en réponse à la demande du client pris en charge, l'itinéraire le plus adapté en s'appuyant sur la connaissance du territoire.
- ✓ Connaître et savoir appliquer la réglementation locale de l'exploitation des taxis

### **A – 2 Délivrance d'informations touristiques et pratiques**

- ✓ Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux etc)

## **B CONDUITE ET SÉCURITÉ**

### **B – 1 Conduite en sécurité et respect du code de la route**

- ✓ Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voie rapides, autoroutes) ;
- ✓ Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements... ;
- ✓ Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe... ;
- ✓ Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers ...) ;
- ✓ Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques) ;
- ✓ Respecter les distances et marges de sécurité ;
- ✓ Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues) ;
- ✓ Appliquer les principes d'éco-conduite.

### **B – 2 Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers**

- ✓ Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule :
  - Lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur)
  - Lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire)
  - lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique)
- ✓ Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...)

### **B– 3 Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages**

- ✓ Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement ;
- ✓ Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse ...) ;
- ✓ Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles ...) ;

### **Compétences spécifiques taxis**

- ✓ Se faire hélér en circulation par des clients dans le cadre de la maraude et s'arrêter en toute sécurité pour les prendre en charge.
- ✓ Le cas échéant (dans la mesure où la réglementation le permet), utilisation des voies réservées à la circulation des véhicules des services réguliers de transports en commun

## **C - RELATION CLIENT**

### **C – 1 Présentation générale et attitudes du candidat**

- ✓ Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale ;
- ✓ Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite) ;
- ✓ Être discret, courtois et respectueux du client.

### **C – 2 Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé**

- ✓ Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité ;
- ✓ Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret ; veiller aux éléments de confort (température de l'habitacle, radio...);
- ✓ Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité.

### **C-3 Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation**

- ✓ Veiller au bon état et à la propreté du véhicule.

#### ***La tenue***

Une tenue correcte exclue :

- Exclu la casquette
- Exclu les baskets et les chaussures ouvertes
- Exclu les jeans pas noir, et troué
- Exclu les tee-shirt

## **D - FACTURATION ET PAIEMENT**

### **D -1 Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement. Pour les taxis, utiliser les équipements spéciaux.**

- ✓ Calculer le prix de la course / de la mission ;
- ✓ Etablir les documents (facture...);
- ✓ Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique.

### **Compétences spécifiques taxis**

- ✓ Utiliser des équipements spéciaux (compteur horokilométrique, dispositif lumineux, plaque, horodateur, imprimante) et le terminal de paiement électronique (TPE) et contrôler leur bon fonctionnement ;
- ✓ Connaître la tarification locale applicable ;
- ✓ Calculer le coût estimatif d'une course en fonction de la durée, de la distance et des aléas de la circulation ;
- ✓ Etablir une facture

## Grille de notation de l'épreuve pratique de conducteur de taxis

**EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI  
GRILLE DE NOTATION DE L'ÉPREUVE PRATIQUE DE MISE EN SITUATION**  
Arrêté du ..... relatif à l'examen de conducteur de taxi et de conducteur de VTC

SESSION	CANDIDAT
Lieu .....	NOM et prénom (ou numéro?) : .....
date : ...../...../.....	
<b>Préparation et réalisation du parcours</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>∞ Choix du parcours le plus adapté, bonne utilisation du GPS</li> <li>∞ Rapidité d'établissement du parcours</li> <li>∝ Capacité à se localiser sur un plan en désignant le point de départ et d'arrivée du parcours</li> </ul>	..... / 2
<b>Sécurité et souplesse de la conduite, respect du code de la route</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>∞ Respect de la signalisation et des limitations de vitesses</li> <li>∞ Adaptation de l'allure à l'environnement et aux situations de conduite</li> <li>∞ Maintien et adaptation des distances de sécurité aux situations de conduite et à l'environnement (type de réseau, visibilité, météo etc.)</li> <li>∞ Recherche des indices utiles, analyse des situations de conduite</li> <li>∞ Attention portée aux autres usages et précautions mise en œuvre pour préserver leur sécurité.</li> <li>∞ Maîtrise et souplesse des actions sur les commandes (volant, accélérateur, embrayage, frein) et gestion des rapports de vitesses (sauf si boîte de vitesse automatique)</li> <li>∞ Anticipation des accélérations et décélérations</li> </ul>	..... / 10
<b>Qualité de la prise en charge et de la relation client ; capacité à apporter des informations touristiques</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>∞ Attention portée à l'état du véhicule</li> <li>∞ Qualité du premier contact avec les clients et de la prise de congé</li> <li>∞ Gestion de l'installation des clients dans le véhicule et de leur descente (ouverture des portières etc.)</li> <li>∞ Précautions apportées aux déchargement et déchargement des bagages</li> <li>∞ Propos tenus spontanément par le candidat pour s'informer du confort ou des attentes particulières des clients</li> <li>∞ Comportement neutre et discret</li> <li>∞ Réponses adaptées du candidat aux demandes des clients sur le transport ou autres</li> <li>∞ Capacité à répondre à une ou plusieurs questions des clients sur les sites d'intérêt touristiques, les équipements publics etc.</li> </ul>	..... / 5
<b>Facturation et utilisation des équipements spéciaux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>∞ Utilisation du compteur horokilométrique.</li> <li>∞ Sélection du tarif approprié.</li> <li>∞ Établissement de la facturation, y compris avec les suppléments</li> <li>∞ Utilisation du terminal de paiement électronique</li> </ul>	..... / 3
<b>Intervention sur les doubles commandes</b>	
<b>TOTAL DES POINTS</b>	
..... / 20	

**Signature des examinateurs :**

Représentant de la chambre des métiers et de l'artisanat

Professionnel

**Condition d'admission**

note moyenne générale d'au moins 12/20